

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: PUR MCI A COMP**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
**Vosschemie Benelux bvba**
- **Mechelsesteenweg 303**
- **B-2500 Lier**
- **Tel: +32 (0)3 489 28 28**
- **Fax: +32 (0)3 488 19 27**
- **mailto: info@vosschemie-benelux.com**
- **Service chargé des renseignements: service Protection de l'environnement**
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**  
Nederland: NVIC: +31 (0)30 274 88 88
- **België: Antigifcentrum: +32 (0)70 245 245**

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Conseils de prudence**  
P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT: Non applicable.**
- **vPvB: Non applicable.**

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**

(suite page 2)

FR

Nom du produit: **PUR MC1 A COMP**

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:		
CAS: 25322-69-4 Reg.nr.: 01-2119457556-29-xxxx	polypropylèneglycol ⚠ Acute Tox. 4, H302	10-25%
CAS: 102-60-3 EINECS: 203-041-4 Reg.nr.: 01-2119552434-41-xxxx 01-2119552434-41-xxxx	1,1',1'',1'''-éthylènedinitrilotétrapropane-2-ol ⚠ Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 25214-63-5 Reg.nr.: 01-2119471485-32-xxxx	polyoxyalkylène polyol ⚠ Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 6846-50-0 Reg.nr.: 01-2119451093-47	1-isopropyl-2,2- diméthyltriméthylènediisobutyrate Aquatic Chronic 3, H412	≥10-<25%
CAS: 64742-47-8 Numéro CE: 918-167-1 Reg.nr.: 01-2119485032-45-xxxx	distillats légers (pétrole), hydrotraités ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304	5-10%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**  
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**  
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.  
En cas d'ingestion, rincer la bouche à l'eau (seulement si la personne est consciente).  
Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.  
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Peut être dégagé en cas d'incendie:  
Monoxyde de carbone (CO)  
carbon dioxide
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**  
Porter un vêtement de protection totale.  
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**  
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

(suite page 3)

FR

**Nom du produit: PUR MCI A COMP**

(suite de la page 2)

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.  
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### \* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Le personnel soulignent les risques des dangers et des risques pour ce produit.  
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.  
Assurer une bonne aération/aspiration sur le lieu de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri de la chaleur.  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Tenir le réservoir bien fermé au sec dans un local bien aéré
- **Indications concernant le stockage commun:**  
Ne pas conserver avec les agents de réduction.  
Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.  
Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.  
Stockage à sec.  
Protéger contre le gel.  
Le produit est hygroscopique.
- **Classe de stockage: 10**
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### \* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

FR

## Nom du produit: PUR MC1 A COMP

(suite de la page 3)

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains:**  
Protection préventive de la peau (programme à 3 points) demandée.  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.  
Matériaux appropriés pour les gants de protection; EN 374-3:  
Polychloroprène – CR: épaisseur  $\geq 0,5$  mm; temps de pénétration  $\geq 480$  min.  
Caoutchouc nitrile – NBR: épaisseur  $\geq 0,35$  mm; temps de pénétration  $\geq 480$  min.  
Caoutchouc butyle – IIR: épaisseur  $\geq 0,5$  mm; temps de pénétration  $\geq 480$  min.  
Caoutchouc fluoré – FKM: épaisseur  $\geq 0,4$  mm; temps de pénétration  $\geq 480$  min.  
Recommandation: éliminer des gants contaminés
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

## \* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **valeur du pH:** Non déterminé.
- **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	175 °C
- **Point d'éclair** > 100 °C
- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.
- **Température d'inflammation:** 210 °C
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)

FR

Nom du produit: **PUR MC1 A COMP**

(suite de la page 4)

· <b>Propriétés explosives:</b>	<i>Le produit n'est pas explosif.</i>
· <b>Limites d'explosion:</b> <b>Inférieure:</b> <b>Supérieure:</b>	<i>Non déterminé. Non déterminé.</i>
· <b>Pression de vapeur:</b>	<i>Non déterminé.</i>
· <b>Densité à 20 °C:</b> · <b>Densité relative</b> · <b>Densité de vapeur:</b> · <b>Taux d'évaporation:</b>	<i>0,95 g/cm<sup>3</sup> Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.</i>
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	<i>Insoluble</i>
· <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	<i>Non déterminé.</i>
· <b>Viscosité:</b> <b>Dynamique à 20 °C:</b> <b>Cinématique:</b>	<i>85 mPas Non déterminé.</i>
· <b>Teneur en solvants:</b> <b>Solvants organiques:</b> <b>VOC (CE)</b> · <b>9.2 Autres informations</b>	<i>13,7 % 130,7 g/l Pas d'autres informations importantes disponibles.</i>

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Réactions au contact des agents de réduction.  
Réactions aux agents d'oxydation.  
Réactions aux chlorures d'acide inorganiques.  
Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Éviter le contact avec des agents à fort effet d'oxydation
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** if handled accordingly no products of decomposition.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

#### 25322-69-4 polypropylène glycol

Oral	LD50	2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	10.000 mg/kg (lapin)

#### 64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>4.951 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Légèrement irritant (méthode OECD 404), non soumis à l'obligation du marquage.

(suite page 6)

FR

Nom du produit: PUR MCI A COMP

(suite de la page 5)

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Irritation primaire des yeux: légèrement irritant, non soumis à l'obligation du marquage (conclusion analogique).  
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique:

25322-69-4 polypropylène glycol

EC50 (48 h) &gt;100 mg/l (Daphnia Magna)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications:** Élimination par adsorption sur des boues activées.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
Évacuer selon les lois, règlements et statuts internationaux, nationaux et locaux applicables. Pour l'évacuation dans la CE, employer la clé de déchets appropriée selon le catalogue de déchets européen.

#### Catalogue européen des déchets

20 01 27\* peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

#### Emballages non nettoyés:

- **Recommandation:** Évacuation conformément aux prescriptions légales.

FR

(suite page 7)

Nom du produit: PUR MC1 A COMP

(suite de la page 6)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS07

- Mention d'avertissement Attention
- Mentions de danger  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Conseils de prudence  
P264 Se laver soigneusement après manipulation.  
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

- Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	≥10-<25

- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 8)

Nom du produit: **PUR MC1 A COMP**

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Département de la Protection de l'Environnement

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

· **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR